
9.6. PROJET DE RÉGLEMENTATION POUR LES RIVIÈRES YAMASKA ET NOIRE – APPUI DU DÉPÔT

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pie désire améliorer la sécurité nautique sur la rivière Yamaska;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pie a, par le biais de la résolution numéro 20-04-2022 adoptée le 5 avril 2022, demandé au député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, qu'une consultation publique soit tenue, et mandaté des représentants au sein du Comité Yamaska, afin de mener les travaux en vue d'une demande de restriction sur la rivière Yamaska formulée auprès du Bureau de la sécurité nautique;

CONSIDÉRANT que les consultations publiques ont été effectuées dans la Ville de Saint-Pie, le 12 mai 2022 et que le Comité Yamaska a conclu ses travaux;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

Que madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse signer et déposer, auprès du Bureau de la sécurité nautique (BSN) de Transports Canada, au nom de la Ville de Saint-Pie le formulaire d'évaluation préliminaire pour une demande de règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRBUB) du Guide des administrations locales, le formulaire intitulé « Liste de contrôle d'une demande en vertu du RRVUB » et le document intitulé « Demande de restriction sur la rivière Yamaska » dûment préparé par celle-ci. Les documents énumérés précédemment selon préalablement approuvés par la direction générale de la Ville de Saint-Pie.

Que madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse agir auprès du Bureau de la sécurité nautique (BSN) de Transports Canada au nom de la Ville de Saint-Pie à titre de personne-ressource.

Que la Ville de Saint-Pie, si la demande de restriction est acceptée, défraie les coûts initiaux de l'acquisition et de l'installation de la signalisation et de son entretien pour le règlement sur les restrictions visant l'utilisation de bâtiments (RRVUB), à sa promotion, l'éducation et à sa communication, et ce, pour le tronçon de la rivière Yamaska sur son territoire.

5. DÉPÔT DU PROJET DE RÉGLEMENTATION DES RIVIÈRES YAMASKA ET NOIRE

- Le comité Yamaska est prêt à faire le dépôt du projet de réglementation pour les rivières Yamaska et Noire, en vue d'interdire, entre autres, les sports de traction.
- Le bureau du député fédéral sollicite la collaboration des conseils municipaux afin de fournir des résolutions appuyant la demande.
- Un modèle de résolution sera envoyé par le bureau du député fédéral.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande aux membres du conseil municipal de prendre connaissance de la résolution proposée par le bureau du député fédéral (en **annexe**) et d'accepter d'appuyer le dépôt de la demande de projet de réglementation pour les rivières Yamaska et Noire, considérant que nos riverains se battent pour ce dossier depuis plus d'une décennie et que les données scientifiques environnementales appuient ce projet.

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: suivi Comité Yamaska

De : Gamache, Amélie (Savard-Tremblay, Simon-Pierre - Député) <amelie.gamache.366@parl.gc.ca>

Envoyé : 29 avril 2024 12:43

À : Alain Robert <maire@st-damase.qc.ca>; André Beauregard <andre.beauregard@st-hyacinthe.ca>; André Charron <acharron@mrcmaskoutains.qc.ca>; Larouche, Andréanne - Personnel <Andreanne.Larouche.P9@parl.gc.ca>; Caroline Côté-Larose <caroline.cote-larose@obv-yamaska.qc.ca>; Claudie Landry <clandry@mrcrouville.qc.ca>; David Bousquet <david@davidbousquet.ca>; David Olivier-Huard <david-olivier.huard@st-hyacinthe.ca>; Denis Chagnon <denischagnon60@hotmail.com>; Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>; Guy Leroux <guylerox1@me.com>; Isabelle François <isabelle.francois@ville.saint-cesaire.qc.ca>; Johanne Beauregard <dg@st-damase.qc.ca>; Service des loisirs Ville de Saint-Pie <loisirs@villest-pie.ca>; Mario St-Pierre <mariostpierre430@gmail.com>; Michel Landry <michel.landry@obv-yamaska.qc.ca>; pascale.pinette <pascale.pinette@gmail.com>; Potvin, Ruth (Larouche, Andréanne - Députée) <ruth.potvin.372@parl.gc.ca>; Rémi Gauvin <remi.gauvin@st-hyacinthe.ca>

Objet : suivi Comité Yamaska

Bonjour à tous!

Quelques points de suivi suite à la dernière rencontre, merci pour vos retour concernant les trucs en gras!

- 1- Voici la motion que je propose, ne manque qu'à la personnaliser en changeant les X jaunes par vos infos.
Suggestions/commentaires/confirmation que c'est ok SVP :

ATTENDU QUE la Municipalité de X désire améliorer la sécurité nautique sur la rivière Yamaska;

ATTENDU QUE la Municipalité de X a, par le biais de la résolution X adoptée le X, demandé au député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, qu'une consultation publique soit tenue, et mandaté des représentants au sein du Comité Yamaska, afin de mener les travaux en vue d'une demande de restriction sur la rivière Yamaska formulée auprès du Bureau de la sécurité nautique;

ATTENDU QUE les consultations publiques ont été effectuées dans la Municipalité de X, le X 2023, et que le Comité Yamaska a conclu ses travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR X

ET APPUYÉ PAR X

Que madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse signer et déposer, auprès du Bureau de la sécurité Nautique (BSN) de Transports Canada, au nom de la municipalité de X le formulaire d'évaluation préliminaire pour une demande de règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRBUB) du Guide des administrations locales, le formulaire intitulé « Liste de contrôle d'une demande en vertu du RRVUB » et le document intitulé « Demande de restriction sur la rivière Yamaska » dûment préparé par celle-ci. Les documents énumérés précédemment selon préalablement approuvés par la direction générale de la municipalité de X.

Que madame Amélie Gamache, adjointe parlementaire du député fédéral monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, puisse agir auprès du Bureau de la sécurité nautique (BSN) de Transports Canada au nom de la municipalité de X à titre de personne-ressource.

Que la municipalité de X, si la demande de restriction est acceptée, défraie les coûts initiaux de l'acquisition et de l'installation de la signalisation et de son entretien pour le règlement sur les restriction visant l'utilisation de bâtiments (RRVUB), à sa promotion, l'éducation et à sa communication, et ce pour le tronçon de la rivière Yamaska sur son territoire.

Je constate que je n'ai que les résolution de St-Pie et St-Hyacinthe (celle demandant la consultations et mandatant les représentants). Peut-être St-Césaire et St-Damase les avais envoyées à JF à l'époque, mais il ne me les avait alors pas transférées. Est-ce qu'il serait possible de me les transmettre svp? Elles aurait été votées au début d'avril 2022.

PVI, histoire que vous n'ayez pas à fouiller, les dates des consultations : Saint-Pie - 12 mai 2022; Saint-Hyacinthe - 19 mai 2022; Saint-Césaire - 25 mai 2022; Saint-Damase - 26 mai 2022.

- 2- Pour les pancartes, l'an passé, nous avons acheté 50 affiches pour 495\$ (soit 9,90\$ par affiche). Les prix varient, mais quand même peu, en fonction du nombre commandés (pour 100 affiches, c'était alors 8,95\$ par affiche). La livraison (à St-Hyacinthe seulement) était gratuite, et les délais de production étaient de 2@3 jours ouvrables. J'ai demandé une nouvelle soumission pour confirmer les prix, pas encore reçu, mais ça donne une idée.

Tout le monde semblait plutôt d'accord pour en commander, est-ce que chaque ville pourrait me confirmer si elle en veut/le nombre qu'elle veut svp? Je ne ferai pas la commande avant d'avoir la confirmation du prix actuel et de vous être revenus avec ça pour un ok final.

- 3- Je vais avoir dans les prochains jours une rencontre virtuelle avec la SQ, nous voulions surtout avoir des confirmations sur la façon concrète dont les infractions vont être gérées (aurons-nous un no de tel à transmettre aux citoyens, les villes auront-elles un rôle à jouer autre que de transmettre le no de tel de plainte aux citoyens). Je pensais également leur demander combien ils prévoyaient faire de sortie sur l'eau en 2025 si le règlement était en place d'ici là (je serais surprise qu'ils s'avancent à un chiffre, mais une fille s'essaie...)

Aviez-vous d'autres questions pour eux? Me les faire parvenir avant jeudi svp! 😊

Merci à tous!



Amélie Gamache

Adjointe parlementaire
Responsable des communications



Simon-Pierre Savard-Tremblay, député
Circonscription de Saint-Hyacinthe—Bagot



Édifice de la Justice	2710 rue Bachand
Bureau 100	Bureau 108
Ottawa	Saint-Hyacinthe
K1A 0A6	J2S 8B6
613 996-4585	450 771-0505

